



edenn

LA FEUILLE DE L'ERDRE

Lettre d'information de l'EDENN • JUILLET 2014 • N°11



P.4 | DOSSIER

QUALITÉ DE L'EAU : TOUS ACTEURS !



P.2 | NATURA 2000 EN ACTION

Préservation des chauves-souris



P.3 | JARDINER SANS PESTICIDE

Faisons évoluer nos pratiques



P.6 | LES PRATIQUES AGRICOLES

Sur le bon chemin



edenn

Ensemble pour la reconquête de l'Erdre

ÉDITO



« PENSER
GLOBAL,
AGIR
LOCAL »

Aman : pour les Touareg, un seul mot pour dire *l'eau* et *la vie*...

Première ressource vitale, l'eau est le bien commun de l'humanité.

Nous qui bénéficions d'un accès facile à l'eau, notre devoir est de la préserver, pour des raisons économiques mais aussi sociales et écologiques : en effet, les personnes les plus touchées par les maladies liées à l'environnement sont aussi les plus modestes.

Le principe « *Penser global, agir local* » trouve naturellement son application au sein de l'EDENN : nous fédérons les acteurs du bassin versant de l'Erdre pour réaliser ensemble des actions ciblées sur des points clés du territoire, pour la reconquête de la qualité de l'eau.

La loi sur l'eau de 2006 nous fixe des axes clairs : un bon état des eaux à échéance 2015, l'amélioration des conditions d'accès à l'eau pour tous, la prise en compte du changement climatique dans la gestion de l'eau. De plus, la doctrine de 2012 « *Éviter, réduire et compenser les impacts sur le milieu naturel* » réaffirme la priorité donnée à la préservation de l'environnement en amont de tous les grands projets.

Nos actions pour la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'eau et l'harmonisation des usages portent leurs fruits, mais ces acquis sont fragilisés par un déséquilibre des écosystèmes dû à la dégradation de l'environnement.

Pour retrouver le bon état écologique de l'Erdre, nous comptons aussi sur vous !

Catherine Bassani-Pillot
Présidente

NATURA 2000 EN ACTION : PRÉSERVATION DE L'HABITAT DES CHIROPTÈRES !



Première réalisation sur le secteur de Vioreau : une cavité privée bénéficie d'un contrat Natura 2000.

Le Petit Rhinolophe a de quoi se réjouir. Il a pu passer l'hiver au calme dans un habitat protégé. Cette espèce de chauve-souris d'intérêt communautaire apprécie les caves froides et humides pour hiberner ; comme d'autres de ses congénères, il a trouvé refuge à proximité des étangs de Vioreau et de la Provostière, situés sur la commune de Joué-sur-Erdre. Grâce à l'accompagnement de l'EDENN et dans le cadre du Document d'Objectifs (Docob) Natura 2000, une petite cavité située sur une propriété privée a fait l'objet d'un aménagement spécifique pour maintenir et favoriser l'hivernage de ces chiroptères. En 2013, il a été décidé la pose d'une porte métallique avec des ouvertures afin de protéger l'accès au gîte et réduire les

turbulences d'air et la luminosité.

Les chauves-souris sont très sensibles à ce type de fluctuations. Depuis 2008, les experts et les naturalistes constatent une baisse significative de cette population sur le site de Vioreau.

Un quinquennat en faveur de la chauve-souris

L'aménagement de cette cavité fait l'objet d'un contrat de 5 ans encadré par le dispositif Natura 2000. Le propriétaire des lieux s'engage également à conserver le gîte en l'état, à ne pas perturber les activités et le rythme biologique du Petit Rhinolophe.

Un suivi des populations est prévu au moins une fois par an.



Petit Rhinolophe



Site Vioreau - Porte adaptée



Les outils NATURA 2000

Un programme avec des acteurs locaux

Natura 2000 est un dispositif européen qui a pour vocation la protection et la préservation des espèces et des milieux. Une des particularités du réseau Natura 2000 est de prendre en compte les spécificités locales, par l'intermédiaire d'un Document d'Objectifs validé par un comité de pilotage. Deux outils en découlent : les contrats et les chartes, signés sur la base du volontariat.

> Le signataire d'un contrat s'engage, sur 5 ans renouvelables, à respecter un cahier des charges précis, comme, par exemple, à accomplir des travaux d'aménagement d'un lieu. En contrepartie, l'État l'indemnise à hauteur d'un certain plafond.

> Dans le deuxième cas, les chartes permettent la valorisation de l'existant, c'est-à-dire les pratiques locales favorables aux espèces et milieux ainsi qu'à la conservation d'un site. L'adhésion à la charte permet en outre une exonération partielle de la taxe sur le foncier non bâti.





JARDINER SANS PESTICIDE

À partir de 2022, le recours aux pesticides ne sera plus autorisé pour les particuliers. Commençons à faire évoluer nos pratiques : jardinons au naturel !

Un beau jardin sans pesticide est-ce possible ? Comment concilier rapidité, efficacité et exigences écologiques ? Des solutions existent, il suffit de composer avec la nature plutôt que d'essayer de la maîtriser ! Nous pouvons faire de notre jardin un lieu vivant avec un écosystème apte à se défendre.



Quelques pistes...

Pour favoriser la biodiversité, l'une des clés du jardinage sans pesticide, vous pouvez par exemple planter des haies composées de divers arbustes à fleurs et à baies. Elles offrent un refuge aux oiseaux et insectes. En conservant un coin de jachère semé de fleurs et d'engrais verts, vous attirez les insectes

Contre les herbes indésirables : paillez ou arrachez manuellement de préférence un jour ensoleillé.

pollinisateurs et améliorez la qualité du sol. Certains végétaux se protègent mutuellement de leurs parasites comme l'oignon et la carotte. Pensez-y en plantant votre potager !

Les animaux sont aussi vos alliés : un tas de bois au fond du jardin est un abri pour les hérissons qui vous soulageront des indésirables limaces et escargots.

Le recours aux engrais chimiques n'est pas une fatalité : il existe le compost et les engrais verts. Dans le bassin versant, une quinzaine de jardinerie ont signé avec l'EDENN « Jardiner au naturel, ça coule de source ! ». Leurs vendeurs sont formés pour vous conseiller sur les techniques de jardinage au naturel et proposent des produits sans pesticide.

Mais pourquoi jardiner au naturel ?

Un « petit » gramme de pesticide pollue l'équivalent de 10 kilomètres de fossé ou la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant 50 ans... Chaque année, le centre anti-poison d'Angers recense environ 1000 cas d'intoxication aux pesticides. Ça vaut la peine de faire attention !



LES P'TITS TRUCS DU JARDINIER !

• **Contre les escargots et les limaces :**
Les limaces n'aiment pas les surfaces rugueuses, on peut saupoudrer la terre d'une fine couche de poussière de roche, d'aiguilles de pin, de coquilles d'œufs, de sciure de bois ou de marc de café. Très efficace aussi, un demi pamplemousse évidé : les limaces s'agglutinent dessus. Il n'y a plus qu'à s'en débarrasser. (Brigitte - La Chapelle-sur-Erdre)

• **Pour fertiliser mon jardin :**
Pour fertiliser mon jardin, je fais macérer des orties dans de l'eau, au soleil pendant deux mois. Puis, je filtre la solution et j'en verse deux verres dans un arrosoir. Le résultat est convaincant ! En plus, cela éloigne aussi les pucerons et les fourmis ! (Pascal - La Chapelle-sur-Erdre)

• **Contre les mauvaises herbes du potager :**
Je récupère les tontes de pelouse et je les étale dans mon potager. Non seulement les mauvaises herbes ne repoussent plus mais la terre reste humide. (Florence - Saint-Mars-La-Jaille)

Pour en savoir plus

> Le jardinage au naturel : <http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Les-actions-de-la-CREPEPP>

QUESTIONS À...

« Le régime hydraulique est prépondérant dans la conservation du Coléanthe »

Cécile Mesnage, chargée d'études flore et habitats au Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) nous présente le Coléanthe, cette plante rare et atypique.

► Qu'est-ce que le Coléanthe ?

Le Coléanthe délicat est une toute petite graminée annuelle, très rare en France puisqu'elle n'existe que sur le Massif Armoricaïn. Dans les Pays de la Loire, la station de Vioreau est la seule actuellement connue et observée. Le Coléanthe est une plante protégée en France ainsi qu'au niveau européen, via la directive Habitat.

► Pourquoi le Coléanthe est-il présent uniquement à Vioreau et comment se porte sa population ?

Pour que le Coléanthe délicat germe, il lui faut des conditions écologiques spécifiques que le lac de Vioreau remplit. Son grand réservoir présente un marnage très marqué en fin d'été, c'est-à-dire que le niveau de l'eau descend au plus bas niveau de la grève et découvre des vases dans lesquelles germe la graminée. Sa population, en bon état général, occupe le pourtour du lac. Les bonnes années, elle compte des milliers voire des dizaines de milliers d'individus.

1 / Apport en excès de substances nutritives (le plus souvent nitrates et phosphates) dans un milieu aquatique, pouvant entraîner la prolifération des végétaux aquatiques, notamment des plantes envahissantes.

► Quelles sont les menaces et les mesures de prévention ?

Le changement du régime hydraulique du lac de Vioreau serait la principale menace. Notre plan de conservation prévoit d'effectuer une évacuation d'eau depuis le grand réservoir, si pendant 2 ans, le marnage n'a pas été suffisant en raison d'une forte pluviométrie.

L'eutrophisation générale¹ des eaux est également un danger et nous devons lutter contre les plantes envahissantes comme la Jussie. Les loisirs, équitation, pêche, présentent quelques inconvénients ponctuels et limités.

► Quel est le rôle du CBNB sur la station de Vioreau ?

Depuis 2006, nous avons un rôle d'étude au niveau régional. Mais pour la mise en place d'actions de préservation, nous nous appuyons sur le correspondant Natura 2000, c'est-à-dire l'EDENN.



QUALITÉ DE L'EAU : TOUS ACTEURS !



Cette année, l'observatoire de l'Erdre a effectué 24 prélèvements sur les 4 stations réparties sur la partie navigable de la rivière.

> Les résultats du suivi sanitaire sont disponibles sur le site www.edenn.fr

L'Erdre subit de nombreux déséquilibres dus aux activités humaines. L'EDENN évalue la qualité de ses eaux et assure son suivi sanitaire. Usagers ou riverains, l'Erdre est notre bien commun : protégeons-la !

Quel jardinier n'a jamais « boosté » ses plantations avec un peu d'engrais chimique ou répandu quelques granules anti-limaces ? Et pourtant, ces deux gestes loin d'être anodins participent en réalité à dégrader la qualité de l'eau de la rivière.

Les produits phytosanitaires et le phosphore sont les deux principales pollutions de l'eau de l'Erdre. Une grande partie de ces substances, nocives pour l'homme et l'environnement, vient non seulement de l'agriculture mais aussi des jardiniers particuliers et des collectivités.

Des pesticides dans l'eau

La présence de produits phytosanitaires rend l'eau impropre à la consommation humaine sans traitement préalable. Or, ce traitement est coûteux : en moyenne 30% de notre facture d'eau y est consacré. D'autres produits sont tout simplement impossibles à éradiquer, comme le métaldéhyde, un anti-limaces grand public très toxique et doivent être

dilués pour ne pas se retrouver dans nos carafes !

Un observatoire et des tests réguliers

Afin de mesurer la présence des phytosanitaires, l'EDENN a choisi de se baser sur son usage réel : les seuils à partir desquels l'eau n'est plus potable pour l'être humain sans être traitée. Les molécules les plus fréquemment rencontrées sont des herbicides : le glyphosate et l'atrazine. L'infographie ci-contre montre clairement les taux présents dans l'Erdre. Les résultats sont issus du suivi réalisé par l'EDENN depuis 2011 sur l'un des affluents de l'Erdre.

La quantité importante de phosphore transférée par ruissellement dans la rivière provenant des systèmes d'assainissement et des engrais utilisés sur l'ensemble du bassin versant est l'autre grande source de pollution. Son excès entraîne un phénomène d'eutrophisation, déséquilibre du milieu aquatique résultant d'un apport excessif

en nutriments. Témoin le plus visible de ce dérèglement : l'apparition annuelle des cyanobactéries (micro-organisme potentiellement toxique) ayant une fâcheuse tendance à proliférer avec la chaleur.

Depuis maintenant 10 ans, l'Observatoire de l'Erdre, piloté par l'EDENN, effectue des prélèvements et des analyses afin de suivre les évolutions et de comprendre le développement des cyanobactéries.

En 2013, 24 prélèvements ont été réalisés entre Nort-sur-Erdre et l'écluse Saint-Félix.

Une responsabilité commune

Pour éliminer peu à peu ces polluants, l'EDENN propose des solutions pour accompagner les changements de pratiques de l'ensemble des acteurs : collectivités, jardinerie, particuliers et agriculteurs du territoire.

Retrouver une bonne qualité de l'eau est dans l'intérêt commun : soyons tous acteurs de sa reconquête !



« Avec les premières chaleurs, les bords de l'Erdre sont verts le matin ».

Suite à la première vague de chaleur de juin, les cyanobactéries ont fait leur apparition sur l'Erdre. Alain Le Merdy, directeur de la base nautique municipale de Nantes nous parle des effets de ce micro-organisme sur les activités nautiques au quotidien.

► Comment êtes-vous alerté lorsque les bactéries se développent ?

En ce moment (mi-juin) c'est très simple : les bords de l'Erdre sont bien verts le matin ! Dès que l'eau se réchauffe, les cyanobactéries apparaissent et remontent en surface avec la fraîcheur de la nuit.

Depuis le mois de mai 2014, l'EDENN nous communique directement les résultats des analyses qu'elle réalise. Avant c'était l'Agence Régionale de Santé qui le faisait. Nous les affichons pour informer nos usagers.

► Quelles mesures prenez-vous ? Sont-elles graduées ?

Il existe trois niveaux de vigilances (1, 2 et 3) eux-mêmes comprenant plusieurs catégories. Ces niveaux dépendent du nombre de cyanobactéries dans l'eau, mais aussi du taux de toxines qu'elles produisent parfois (A,B).

En ce moment nous sommes au niveau 2A. Nous avons des enfants en stage sur l'eau car les activités nautiques s'y déroulent. Nous veillons simplement à éviter les zones de trop grande concentration, nous leur répétons de ne pas toucher l'eau et surtout chacun doit prendre une douche une fois de retour à la base nautique. C'est l'avantage d'avoir des locaux confortables !

Si nous venions à passer au niveau 2B, cela signifierait qu'il y a des toxines dans l'eau avec des risques de conjonctivites, allergies, troubles gastriques... Cela nous obligerait à prendre des mesures plus contraignantes. En cas de niveau 3, c'est l'interdiction totale de toute navigation.

► Cela s'est-il déjà produit ?

Oui, une seule fois, en 2002. Les premières analyses venaient juste d'être mises en place. Ce phénomène nous a contraint à annuler les stages d'été. Il a fallu rembourser les familles et leur expliquer ce qu'il se passait. Pendant plusieurs années nous avons

crainit qu'une pollution de cette importance ne se reproduise, mais il y a eu une véritable prise de conscience. Les autorités publiques ont mis en place des actions et les résultats sont là : la qualité de l'eau s'est améliorée.

► Aujourd'hui quels sont les impacts ?














Il faut reconnaître que cette sorte de « soupe verte » n'est guère engageante ! En termes d'image, la présence de ces micro-algues est plutôt négative. Pour beaucoup, il se crée un amalgame : « Erdre = pollution ». Autre difficulté : les pics de pollution sont bien relayés auprès du grand public mais il serait utile de relayer également les fins d'alerte. Il faut aussi insister sur le fait qu'avec le temps et les actions menées, la qualité de l'eau ira en s'améliorant.

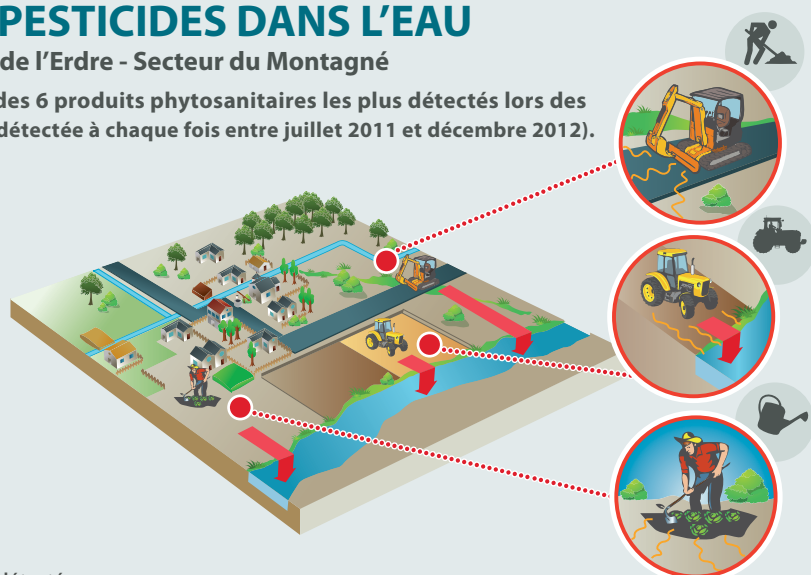
TENEURS EN PESTICIDES DANS L'EAU

Bassin versant de l'Erdre - Secteur du Montagné

Chaque pourcentage indique le taux de présence des 6 produits phytosanitaires les plus détectés lors des analyses de l'eau (100 signifie que la molécule a été détectée à chaque fois entre juillet 2011 et décembre 2012).

► Rejets d'origines agricoles, des collectivités et des usagers

 	Herbicide : Atrazine 2 Hydroxy	100 %
  	Dégradation du glyphosate AMPA	90 %
 	Simazine Hydroxy	90 %
	Isoproturon	70 %
  	Diuron	60 %
 	Atrazine	50 %



Sur 300 molécules recherchées issues de pesticides, 30 sont détectées en moyenne.

Par exemple, le glyphosate (et sa molécule dégradée l'AMPA), contenu dans dans de nombreux désherbants, reste très présent dans l'eau. D'autres molécules interdites depuis 2003 se retrouvent encore dans le ruisseau (Atrazine, Diuron et Simazine), preuve que le territoire nécessite de nombreuses années pour éliminer la présence de ces produits chimiques.

Ces molécules sont plus généralement utilisées dans les produits de désherbage du maïs et des céréales.

LES PRATIQUES AGRICOLES SUR LE BON CHEMIN

Être agriculteur aujourd'hui, c'est être chef d'entreprise avec les exigences de rentabilité que cela implique. C'est aussi être un acteur local en matière d'environnement.



le désherbage mécanique est une alternative efficace aux herbicides

En défendant une vision globale, l'EDENN montre que préserver la qualité de l'eau, la biodiversité et la rentabilité agricole sont des enjeux compatibles. Parmi ses différentes missions, l'EDENN accompagne les agriculteurs du bassin versant de l'Erdre, dans leurs projets et initiatives visant à limiter le transfert d'intrants d'origine professionnelle dans le milieu naturel.

Des diagnostics révélateurs

De 2011 à 2013, l'EDENN a réalisé une étude d'envergure en s'intéressant à 3 affluents de l'Erdre : le Préfouré, le Montagné et le Logné. Grâce à des agriculteurs volontaires qui lui ont ouvert les portes de leur exploitation, l'EDENN a réalisé une série de diagnostics afin d'identifier les risques de transfert de phosphore et de produits phytosanitaires vers les cours d'eau. Ces risques sont essentiellement liés aux usages tels que la fertilisation et la protection des cultures ou à l'aménagement parcellaire. Les diagnostics ont été suivis d'une série d'entretiens avec les agriculteurs concernés pour mieux connaître leurs pratiques et les sensibiliser à la qualité de l'eau.

Au-delà du constat d'un risque avéré lié au stockage, à la manipulation et à l'application des intrants (pesticides et fertilisants), ils montrent des bonnes pratiques déjà mises en oeuvre de façon individuelle qui mériteraient d'être étendues et optimisées. C'est notamment le cas de la mise en place et l'entretien de haies bocagères ou encore la réflexion sur des rotations plus longues ou un travail du sol différent.

Montagné un bassin versant précurseur

En 2014, l'EDENN initie la deuxième phase de son programme de travaux agricoles, grâce au financement du Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Rural (SDAER) du Département de Loire-Atlantique.

Le sous-bassin du Montagné (Joué-sur-Erdre, Trans-sur-Erdre, Teillé, Mouzeil, Les Touches et Nort-sur-Erdre) a été le plus dynamique avec 50% de la surface agricole utile (SAU) diagnostiquée. Il s'est également distingué par sa bonne participation aux demi-journées techniques (voir l'encart ci-contre). Il s'agit de conserver la dynamique initiée lors de la phase de diagnostic. Grâce à l'accompagnement de l'EDENN, le sous bassin de Montagné sera précurseur en bénéficiant d'aides, pour la plantation de haies bocagères notamment. Ce programme de financement à hauteur de 80% du coût sera opérationnel dès 2015.



Si vous êtes agriculteur et que vous souhaitez bénéficier des subventions de ce programme du Département de Loire-Atlantique, manifestez-vous avant septembre, auprès de l'EDENN.



Les prairies sont des zones tampons économes en intrants



Bilan positif pour les démonstrations « bout de champs »

S'informer et échanger autour des pratiques alternatives et innovantes, tel est le but des démonstrations « bout de champs » organisées et co-animées par l'EDENN et ses partenaires, les Civam, les chambres d'agriculture, les GAB et l'Union des CUMA.

> En 2013, trois thématiques ont été développées : le désherbage mécanique du maïs, les plantes indicatrices comme révélatrices de la qualité du sol ainsi qu'une réflexion sur les haies bocagères.

> Pour les participants en nombre croissant, ces rencontres accueillies sur les exploitations agricoles, permettent de montrer *in situ*, qu'il est possible de protéger la qualité des eaux et des sols, en conservant la rentabilité économique des exploitations.

> Concrètement, pour les « agriculteurs démonstrateurs », il est possible de réduire l'utilisation de pesticides en maintenant le rendement de maïs grâce au désherbage mécanique, et pour cela il faut repenser l'ensemble du système.

> Autre thème, l'exploitation de haies bocagères via la production de bois plaquette est une source d'énergie durable et rentable, grâce à laquelle la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres alimentera à partir de l'été 2014 le complexe aquatique de Nort-sur-Erdre.



Le marché du bois déchiqueté permet de rentabiliser les haies bocagères

QUESTIONS À...

DES AGRICULTEURS TÉMOIGNENT

Yves Clouet (GAEC¹ en agriculture biologique) et Olivier Dupas (GAEC en agriculture conventionnelle) ont participé aux échanges de la conférence des acteurs de l'Erdre et nous livrent leur retour d'expérience.

▶ Que produisez-vous ?

Yves Clouet : Nous sommes trois associés sur l'exploitation. Nous élevons des vaches laitières pour une production de 400 000 litres par an sur des pâturages tournants et des prairies multi-espèces avec une densité bocagère de 116 mètres par hectare. Nous avons également une parcelle de 12 hectares en agroforesterie².

Olivier Dupas : Notre exploitation compte deux associés. Nous élevons également des vaches laitières pour une production de 540 000 litres par an sur pâturages tournants et prairies multi-espèces avec une densité bocagère de 90 mètres par hectare. Nous produisons également des céréales et exploitons une parcelle de 3 hectares en agroforesterie.

▶ Quelles sont vos attentes vis-à-vis des haies bocagères ?

Yves Clouet : Entretenir mes haies fait partie de mon activité, je ne vois pas ça comme une contrainte. Le marché du bois déchiqueté devrait me permettre de valoriser au mieux ma haie et de pérenniser la gestion du bocage sur mon exploitation.

Olivier Dupas : J'investis pour restructurer et développer le bocage de mon parcellaire depuis 1996, date de mon installation. Avec une expérience de plusieurs années, je peux affirmer qu'il n'y a pas d'incidence sur mon bilan comptable. Aujourd'hui, il est possible d'allier cultures et bocage. D'ici 5 ans, j'espère pouvoir tirer profit de l'exploitation de mes haies bocagères. Pour le retour d'expérience de l'agroforesterie, il faut attendre 30 à 40 ans !



L'agroforesterie un mode d'exploitation valorisé économiquement

1/ groupements agricoles d'exploitation en commun.

2/ L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages.

INFORMATION

LES MARAIS DE L'ERDRE SE RESTAURENT !

Classés au titre de Natura 2000, pour leur richesse environnementale, les marais de l'Erdre font l'objet de travaux portés par les collectivités locales (Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Nantes Métropole, Ligné et Le Cellier), subventionnés par la Région des Pays de la Loire et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne via des contrats de bassin (volet milieux aquatiques) et le Département de Loire-Atlantique.

Ces interventions sont destinées à entretenir la végétation des berges des cours d'eau, restaurer des frayères à brochets, aménager des ouvrages hydrauliques, lutter contre les espèces invasives, etc. Depuis 2013, elles permettent d'améliorer sensiblement la qualité des milieux aquatiques et donc de préserver la biodiversité.

LA FEUILLE DE L'ERDRE - Numéro 11 - page 7



Restauration de frayères (ruisseau de Chavagne)

QUI SOMMES-NOUS?



De gauche à droite

Premier rang : Régine MONDAIN, Françoise PROVOST, Christian COUTURIER, Catherine BASSANI-PILLOT (présidente), Martine MAISONNEUVE, Patrice CHEVALIER

Second rang : Jean-Pierre BELLEIL, Jean-Yves PLOTEAU, Chantal POTIRON, Gilbert GALLIOT (ancien président), Hervé BOCHER, Philippe GAUDIN, Jean-François CHARRIER, François VOUZELLAUD, Jean-Yves HENRY, Xavier FOURNIER

L'EDENN est l'établissement public qui anime et coordonne la reconquête de l'Erdre. Notre comité syndical vient d'entrer en fonction et rappelle ses missions.

Le syndicat mixte « Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle » (EDENN) est la structure référente du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire de la Loire ainsi qu'opérateur Natura 2000. Son objectif est la préservation du patrimoine commun de l'Erdre pour retrouver une eau saine pour l'être humain et un milieu naturel favorable à la biodiversité.

Nos actions s'articulent autour de trois axes : la biodiversité, l'eau et les usages.

■ Reconquérir la qualité de l'eau est la priorité. Par le biais d'actions concrètes, de chartes et de programmes auprès des particuliers, collectivités, jardinerie et agriculteurs, nous encourageons la réduction des transferts polluants (phosphore et produits phytosanitaires) dans l'eau.

■ Afin de préserver la biodiversité, nous cherchons à inventorier, valoriser

et préserver la faune et la flore, en concertation avec les acteurs locaux : riverains, communes, entreprises ou associations.

■ L'Erdre est pratiquée par une grande diversité d'utilisateurs (plaisanciers, professionnels, etc). Nous nous attachons à favoriser leur cohabitation et leur sécurité en mettant en œuvre la concertation locale, la diffusion des réglementations et un suivi sanitaire régulier de la qualité de l'eau sur la partie navigable.

Financé par le Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, les Communautés de communes d'Erdre et Gesvres et du Pays d'Ancenis ainsi que la commune de Saffré et le Département du Maine et Loire, l'EDENN accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets et demandes de subventions avec la Région et l'Agence de l'eau.



La Feuille de l'Erdre est imprimée sur papier certifié PEFC



AGENDA

► Goutte après Goutte

L'exposition et les animations goutte après goutte dans les communes : le voyage d'une goutte d'eau de la source à la confluence de l'Erdre avec la Loire.

Les premières étapes :

• La Pouëze

Exposition du 1er au 15 septembre

• Apér'eau Débat : Vendredi 12 septembre à 18 h 45

• Visite de zone humide : Samedi 13 septembre à 9 h 45

• Vern d'Anjou

Exposition du 15 au 29 septembre

• Apér'eau Débat : Vendredi 26 septembre à 18 h 45

• Visite de zone humide : Samedi 27 septembre à 9 h 45

► Sauvages de ma rue

Une exposition photo de plein air pour donner à voir la flore spontanée et la biodiversité urbaine.

• Riaillé

Exposition du 24 juin au 15 juillet

• Sortie mardi 8 juillet 18 h à 20 h

• Orvault

Exposition du 3 au 17 septembre

• Sortie samedi 6 septembre 18 h à 20 h

edenn
Ensemble pour la reconquête de l'Erdre

Directrice de la publication :
Catherine BASSANI-PILLOT

Rédactrice en chef :
Michelle DARABI

Rédactrice en chef adjointe :
Azélie MARY

Crédits photos :
EDENN, Philippe Marchand, Thinkstock
Cédric Barguil, Jean-Loup Bouche, CBNB
Laetitia Notarianni, François SCHAAB

Rédaction des textes, infographie,
mise en page : KOALAPRESS

EDENN
Syndicat mixte
32 Quai de Versailles
44000 NANTES

Tél. 02 40 48 24 42

Mail : edenn@orange.fr

► www.edenn.fr

